

## EDITO

Paludéennes, Paludéens,

La fin du port du masque obligatoire est arrivée. Espérons que l'épidémie continue de rester moins virulente et soyons vigilants !

**Nous allons élire le Président de la République les 10 et 24 avril prochain, puis les députés au mois de juin. Votez ! Votons !** Dire que la politique ne change rien est faux. L'insupportable tragédie qui se déroule en Ukraine nous démontre que ce sont les décisions de femmes et d'hommes politiques qui peuvent maintenir ou remettre en cause cette paix relative qui régnait en Europe.

**L'accueil de quelques Ukrainiens dans notre commune va se mettre en place progressivement.** Déjà 5 familles Paludéennes se sont proposées pour de l'hébergement. L'intention est noble et les besoins sont réels mais ne sous-estimez pas l'engagement que cela représente ! Et si se loger est important, il leur faudra aussi de la nourriture, du travail, les enfants et personnes âgées demanderont un accompagnement particulier. Enfin il semblerait que pour les Ukrainiens restant au pays ce soit d'abord d'argent dont ils ont besoin. **Une collecte sera organisée un dimanche du mois d'avril pendant le marché.** Tout sera géré et sécurisé localement puis l'envoi se fera vraisemblablement via la *Croix-Rouge*.

**Dimanche 3 avril une « Foire aux Vins » aura lieu sur le marché, et la semaine suivante, le dimanche 10 avril, le chanteur Jean-Emmanuel viendra égayer la Place de la Mairie.**

Enfin, dans l'ancien garage Route de Niort, un nouveau garagiste s'installe et il ouvre ses portes le 15 mars.

A bientôt,

François Bonnet

## Ukraine

**Face à l'afflux de dons et la belle générosité manifestée au bénéfice des Ukrainiens, les structures en charge des collectes ont pour le moment suspendu leurs actions.**

Si toutefois vous souhaitez vous positionner pour de l'hébergement ou tout autre offre de soutien, prenez contact avec la mairie (05 49 35 32 15) qui vous indiquera la marche à suivre.

**Merci pour eux.**



## Fleurissement et Embellissement de la commune



### Le fleurissement raisonné : si on en parlait ?

La municipalité souhaite réduire le fleurissement à base de plantes annuelles au profit de plantes vivaces et d'arbustes, dont la sélection se portera sur des variétés peu consommatrices en eau. Il en est de même sur la réduction du fleurissement « hors sol », dans des jardinières, remplacé par des fleurissements en pleine terre tout en favorisant le paillage pour économiser l'eau.

Également, dans le cadre de l'appel à projet Nature et transition de la région, des jachères fleuries sont prévues, cette année, sur différents sites incultes de la commune.

**D'un fleurissement purement esthétique, nous essayons de passer progressivement à un fleurissement raisonné gardant dans l'esprit cette recherche du beau tout en privilégiant les plantes et fleurs durables dans le temps.**

De plus en pratiquant ce type de gestion, les finances communales s'en trouveront allégées. En effet, le renouvellement des plants ne se fera plus chaque année. Les interventions du jardinier se feront également moins intenses en fonction des zones que ce soit pour les actions de plantation, d'entretien des parterres ou encore pour l'arrosage.

## Elections présidentielles : des bénévoles pour le dépouillement

Si vous souhaitez participer au dépouillement du vote des élections présidentielles des 10 et 24 avril prochain, merci de vous signaler en mairie (05 49 35 32 15).

## Accueil Jeunes (Vacances de Printemps)

Pendant les vacances de printemps (du 16 avril au 2 mai prochain), les jeunes paludéens sont les bienvenus pour participer à des temps d'accueil qui leur seront réservés : **lundi 25 avril et mardi 26 avril, de 14h à 17h.**

Informations et inscriptions auprès de Mélissa au 07 88 49 64 01.

## Artistes Paludéens

Notre commune est riche de talents créatifs, d'artistes amateurs ou professionnels. Afin de réfléchir et d'envisager les futurs projets culturels à mener, il serait intéressant que ces forces vives se rencontrent et puissent faire part de leurs envies, de leur idées, pour pouvoir aboutir des événements qui leur ressemblent, qui nous ressemblent !

**N'hésitez à vous faire connaître auprès de Natacha Racois, adjointe à la Culture.**

Contact : 06 68 55 28 67 / [natacha.racois@sfr.fr](mailto:natacha.racois@sfr.fr)

## Retour sur le « Boxing Fitness »

Dimanche 27 février dernier, par une belle matinée et pendant le temps du marché, **une démonstration de « boxing fitness » a eu lieu Place de la mairie grâce à Juliette**, coach et habitante de la commune, accompagnée de l'académie de boxe de Charenton. **Petits et grands ont pu découvrir les bienfaits de cette pratique sportive.**



## Expression du groupe minoritaire

Au moment du bouclage de ce Point Info du mois de mars 2022 le groupe minoritaire n'a transmis aucun contenu à publier.

## Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal a eu lieu le jeudi 03 mars 2022, voici quelques points qui ont été abordés :

- Les tarifs des services municipaux 2022 ont été adoptés. Ils sont identiques à ceux de 2021, cependant pour la location de la salle des fêtes pour les mariages, un forfait week-end complet a été créé. Plus d'infos en Mairie.
- L'acquisition d'un triporteur électrique d'occasion a été validée. Il servira aux agents, plus spécifiquement pour le transport de la production de légumes des jardins vers la cantine.
- Après délibération, le conseil municipal a autorisé M le Maire à déposer une demande de subvention pour l'acquisition de nouveau mobilier à la bibliothèque.

**Retrouvez l'ensemble du compte-rendu, y compris l'essentiel des échanges, sur le site de la commune :**

**[www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux](http://www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux)**

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 31 mars 2022 à 20h15, à la Salle des Fêtes, et portera sur le vote du budget.